

Séance du 17 novembre 2011

L'an deux mil onze et le dix-sept novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BONNET Daniel.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf M. YELMO José, Mme ROYER Catherine.

Madame PUECH Pascale a donné pouvoir à Monsieur HEUSGHEM Steve.

Monsieur GOBRON François a été nommé secrétaire.

Date de convocation : 28 octobre 2011

Le compte-rendu de la séance du 20 octobre 2011 est lu et approuvé. Il est précisé qu'au niveau de l'article sur la Caisse des Ecoles, il faut lire « prévision » et non pas « provision ».

I – Délibérations

➤ N° 53/2011 Rue des Maraîchers – Effacement de réseau BT

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'effacement du réseau électrique dans la rue des Maraîchers, établi par le SIEM ; ces travaux étant réalisés en coordination, le syndicat n'a pas de réfection de chaussées ou trottoirs à exécuter avant l'aménagement de la voirie.

Notre commune ayant plus de 2 000 habitants ; celle-ci est seule compétente pour fixer le taux de la taxe sur l'électricité et percevoir ce revenu.

Ne percevant pas le produit de la taxe sur le territoire de notre commune, le SIEM sollicite un fond de concours de 25 % du montant HT des travaux comme le permet l'article L 5212-24 du CGCT.

Dans le cas du projet présenté pour la Rue des Maraîchers, le fond de concours sollicité par le SIEM serait de (127 000,00 € x 0,25) 31 750,00 € HT.

La commune s'engage à solutionner les problèmes liés au réseau d'éclairage public, tant dans son rétablissement suite aux travaux sur le réseau public d'électricité que dans la pose et les raccordements de nouveaux matériels d'éclairage sachant que les supports et les câbles aériens seront déposés.

En attendant la réfection de la voirie par la collectivité compétente, le SIEM n'effectuant pas de réfection de chaussée ou trottoirs, la commune devra assurer l'entretien des tranchées qui auront été remblayées en grave.

Après examen du projet et en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à la réalisation du projet d'effacement du réseau électrique rue des Maraîchers, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM.

➤ N° 54/2011 Rue des Maraîchers – Approbation APS et demande de subvention

Sous maîtrise d'œuvre du SIEM, l'effacement du réseau BT rue des Maraîchers sera réalisé dans le courant du deuxième semestre 2012.

Suite à ces travaux, cette voie va nécessiter une réfection complète en respectant les règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur un côté de la voie, le remplacement de la canalisation d'eau potable afin d'assurer sa pérennité et des candélabres d'éclairage public.

L'avant-projet sommaire pour cette voie est arrêté à la somme de 413 660,00 € HT, soit 494 737,36 € TTC, dont 58 140,00 € HT, soit 69 535,44 € TTC à la charge de la communauté de communes de Taissy au titre de la rénovation de l'éclairage public.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Approuve l'avant-projet sommaire décrit ci-dessus et aux sommes indiquées,

Sollicite une subvention du conseil général de la Marne,

Précise que ces travaux seront financés par les fonds libres communaux, le recours à l'emprunt et l'aide du Conseil Général,

Inscrit ce programme comme prioritaire sur l'exercice 2012.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2012 et les travaux réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2012.

➤ **N° 55/2011 Rue du Moulin Cliquot et rues du lotissement de la Ferme d'En Bas – Approbation APS et demande de subvention**

Certaines placettes des rues du lotissement de la Ferme d'en Bas et un trottoir de la rue du Moulin Cliquot nécessitent une réfection.

L'avant-projet sommaire est arrêté à la somme de 139 602,00 € HT, soit 166 963,99 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve l'avant-projet sommaire arrêté à la somme de 139 602,00 € HT,

Sollicite une subvention du conseil général de la Marne,

Précise que ces travaux seront financés par les fonds libres communaux et l'aide du Conseil Général.

➤ **N° 56/2011 Pose de coussins berlinois et de radar pédagogique – Demande de subvention**

La commune envisage la pose de coussins berlinois, rue de Saint-Léonard et rue de Longjumeau, ainsi que d'un radar pédagogique, rue de Saint-Léonard.

Ces équipements coûtent, respectivement, pour un coussin berlinois y compris la signalisation adéquate 2 618 € HT et pour un radar pédagogique 3 156 € HT. Ils peuvent être subventionnés par le Conseil Général au titre de la répartition des amendes de police.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite du Conseil Général une subvention au titre des amendes de police pour la pose de coussins berlinois et d'un radar pédagogique rue de Saint-Léonard et rue de Longjumeau.

➤ **N° 57/2011 Ouverture et transfert de crédits**

Le conseil municipal,

Décide de procéder aux ouvertures et transferts de crédits suivants sur le budget principal de l'exercice en cours :

En investissement

Dépenses

28188 Amortissement Autres Immobilisations Corporelles Ch. 040	559,00
2188 Autres Immobilisation Corporelles Ch. 041	2 215,00
2313 Constructions Op.11001 Ch. 041	6 700,00
2031 Frais d'Etudes Op.11001	6 700,00
2152 Installations de voirie Op.0906	3 182,00
21578 Autre matériel et outillage de voirie Op.0906	3 800,00
2188 Autres Immobilisations corporelles Op.0901	4 400,00
2315 Installations Matériels et Outillages Techniques	17 072,00

Recettes

024 Produits des cessions	3 500,00
2128 Autres Agencements et Aménagements de Terrains Ch. 041	2 215,00
2031 Frais d'Etudes Op.11001 Ch. 041	6 700,00
10223 TLE	9 000,00
1346 Participations pour voirie et réseaux Op.0906	22 233,00
2115 Terrains Bâti Op.0907	980,00

En fonctionnement

Dépenses

61522 Entretien de bâtiments	559,00
658 Charges diverses de gestion courante	22 500,00

Recettes

773 Mandats annulés Ch.042	559,00
----------------------------	--------

7478 Autres organismes

22 500,00

II – Commissions

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Bâtiments

- Réunion de la commission Bâtiments élargie à l'ensemble du conseil le 8 novembre pour la présentation par le cabinet Ellipse des différentes possibilités de restructuration de la mairie. Il est précisé que M. Tiaffay était présent, contrairement à ce qui est noté sur le compte-rendu de la commission.

Monsieur Petitjean, propriétaire de l'immeuble voisin au 3 rue de Sillery, souhaite acquérir une partie du jardin pour agrandir sa propriété. La réponse est négative puisque l'intérêt de cette préemption est son aspect pratique et sa situation en centre village.

Urbanisme

- Le 14 novembre : examen de l'avis de synthèse et du rapport du commissaire-enquêteur en présence d'un représentant de la DDT et du cabinet GEOGRAM
- Interrogations sur les servitudes liées aux canalisations gaz et demande de précisions sur le zonage des zones humides
- Diffusion du tableau de synthèse à l'ensemble du conseil.
- Prise d'avis du conseil sur les DIA n° 27/2011 et 28/2011 concernant des terrains situés au lieu-dit « Les Petits Poteaux » : préemption à 45 €/m² suivant l'avis du service des Domaines

Voirie

- Mise en place de balise J11 entre les coussins berlinois rue de Sillery
- Pose des compteurs d'eau électronique par la société HAUTEM
- Réfection de la cour de l'école primaire : refus de réception de travaux par la société GOREZ, défauts constatés : flaques d'eau, raccords défectueux, absence de compactage de l'enrobé sous les bancs. En attente d'une rencontre avec un dirigeant de cette entreprise
- Réunion de pré-travaux pour l'alimentation électrique impasse Félix
- Réunion sur la sécurisation du RD 8 entre Taissy et Sillery : choix retenu, création d'une voie verte

Communication

- Présentation du bilan de fonctionnement des deux années écoulées du site Internet depuis sa création et de la progression continue de sa fréquentation
- Demande d'avis sur le remplacement du panneau d'affichage
- Prochaine réunion le mardi 6 décembre à 20H00

Fêtes

- Préparation du Téléthon le mardi 22 novembre
- Mercredi 21 décembre à 18H00 : soirée de fin d'année avec les conseillers et le personnel communal
- Félicitations aux enfants des écoles pour l'interprétation de la Marseillaise lors du 11 novembre

Sports

- Remise du trophée de la commune la plus sportive le 2 décembre
- Samedi 19 novembre, demi-journée d'informations sur les conventions entre les collectivités locales et les associations
- Mercredi 16 novembre : premier bilan de l'activité du club de tir à l'arc

III – Questions diverses

Au niveau de l'intercommunalité, un amendement a été envoyé ce mardi à la commission départementale de coopération intercommunale. Il devrait être voté pour le 12 décembre.

La commission communale des impôts directs se réunira le mercredi 7 décembre à 9H00. Sont convoqués Mmes ROULLE et DUCHESNE, Mes DURAND, GOBRON et TIAFFAY.

Prochaine réunion de conseil : 15 décembre 2011

BONNET Daniel	MINET Christian	THOURAULT Sylvie
BARRIER Patrice	DURAND Denis	GOBRON François
COCHOIS Coralie	LECLERE-MISSA Monique	TIAFFAY Patrice
HEUSGHEM Steve	DUCHESNE Madeleine	PUECH Pascale
ROULLÉ Annie	CAPITAINE Olivier	ROYER Catherine
GA Thierry		